

## Construction de logements

Résultats à fin août 2015 (France entière)

De juin à août 2015, le nombre de logements autorisés à la construction en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) augmente en France de 8,7 % par rapport aux trois mois précédents. Les autorisations à construire des logements individuels augmentent de 6,7 %, celles pour des logements collectifs

(y compris en résidences) augmentent de 10,3 %.

Sur la même période, le nombre de logements mis en chantier augmente de 0,7 %. Les mises en chantier de logements individuels augmentent de 3,1 % ; celles de logements collectifs (y compris en résidences) diminuent de 0,8 %.

### Évolution du nombre de logements (données CVS-CJO)

En %

	Variation T/T-1 (1)	Variation T-1/T-2 (2)
<b>Logements autorisés</b>	<b>8,7</b>	<b>-1,4</b>
<i>individuels</i>	6,7	1,2
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	10,3	-3,3
<b>Logements commencés</b>	<b>0,7</b>	<b>-2,9</b>
<i>individuels</i>	3,1	-4,2
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	-0,8	-2,1

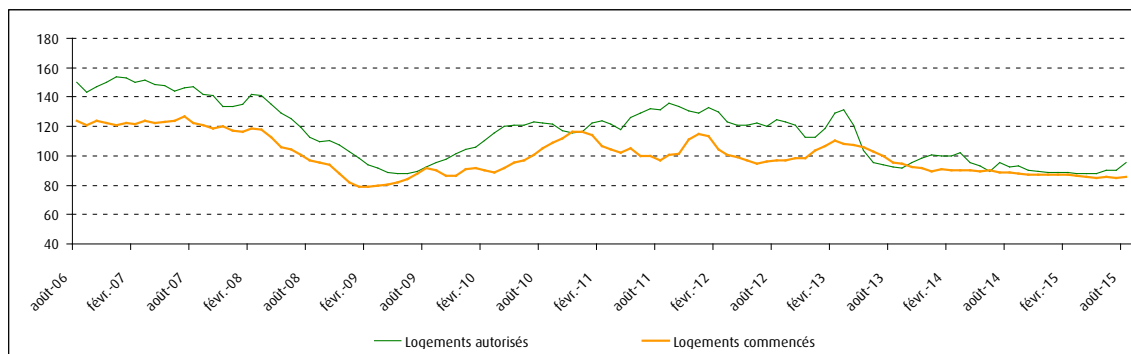
(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

### Nombre de logements cumulés sur trois mois (données CVS-CJO)

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

## Nombre de logements par type

Données brutes

	Août 2015 (provisoire)	Créations des trois derniers mois		Créations des douze derniers mois	
		cumul	glissement en % (1)	cumul	glissement en % (2)
<b>Autorisés</b>	<b>27 800</b>	<b>99 400</b>	<b>2,3</b>	<b>361 900</b>	<b>-6,0</b>
Logements ordinaires	25 800	90 000	3,1	333 400	-5,8
<i>individuels purs</i>	9 400	29 900	4,0	110 000	-3,9
<i>individuels groupés</i>	3 300	11 800	10,7	43 500	-4,4
<i>collectifs</i>	13 200	48 300	1,0	180 000	-7,3
Logements en résidences	1 900	9 400	-5,3	28 500	-8,1
<b>Commencés</b>	<b>14 500</b>	<b>75 400</b>	<b>-3,8</b>	<b>345 100</b>	<b>-4,1</b>
Logements ordinaires	13 900	70 200	-3,5	320 000	-4,7
<i>individuels purs</i>	4 600	22 100	-3,6	99 800	-6,4
<i>individuels groupés</i>	1 400	7 500	-10,8	36 600	-13,9
<i>collectifs</i>	7 800	40 600	-1,9	183 600	-1,6
Logements en résidences	700	5 200	-8,2	25 100	4,0
<b>Logements restant à mettre en chantier *</b>	<b>175 300</b>				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

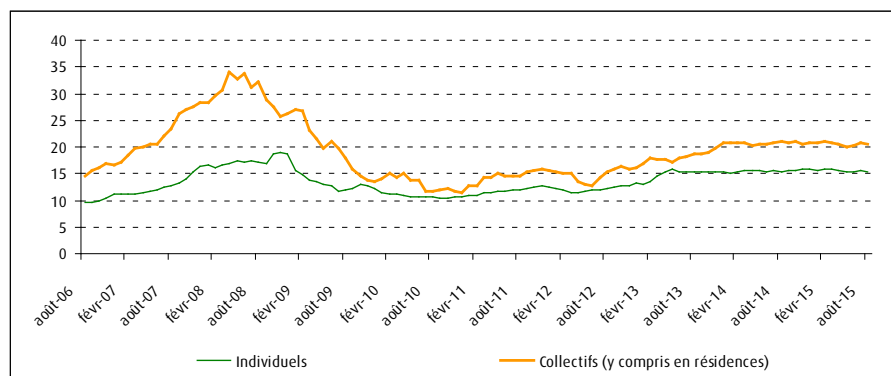
(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

\* Voir méthodologie.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

## Taux d'annulation des logements autorisés

En % - moyenne sur les trois derniers mois



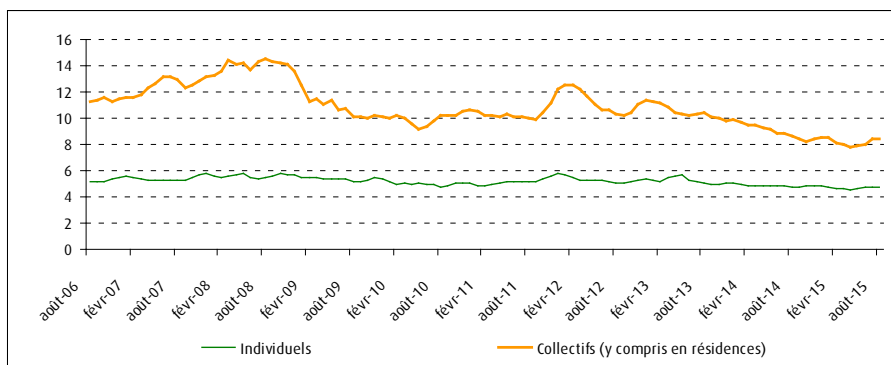
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

Le taux d'annulation des logements individuels autorisés à être construits s'établit à 15,4 %, encore supérieur à sa moyenne de longue période (13,6 %).

Dans le collectif (y compris en résidences), le taux d'annulation s'établit à 20,5 %, toujours au-dessus de sa moyenne de longue période (19,2 %).

## Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois - moyenne sur les trois derniers mois



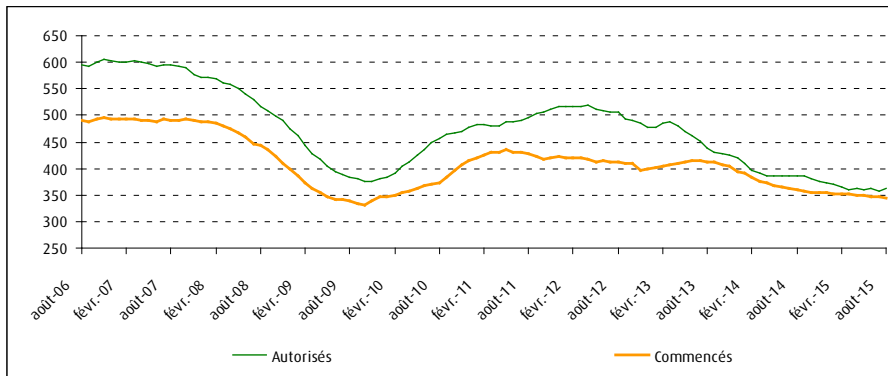
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

Le délai moyen d'ouverture de chantier des logements individuels s'établit à 4,8 mois, légèrement inférieur à sa moyenne de longue période (5,2 mois).

Dans le collectif, il s'établit à 8,4 mois, à un niveau bien inférieur à sa moyenne de longue période (10,8 mois).

## Nombre de logements cumulés sur douze mois

En milliers de logements



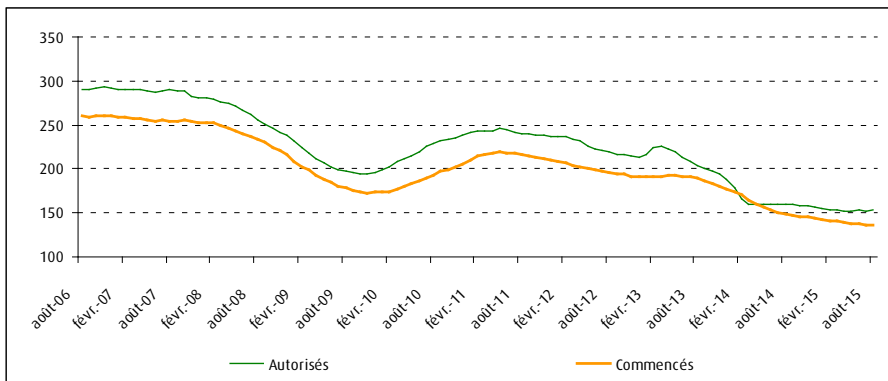
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

En données brutes cumulées sur douze mois, le nombre de logements autorisés à la construction (361 900 unités) diminue de 6,0 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs.

Le nombre de logements commencés (345 100 unités) baisse de 4,1 %.

## Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

En milliers de logements



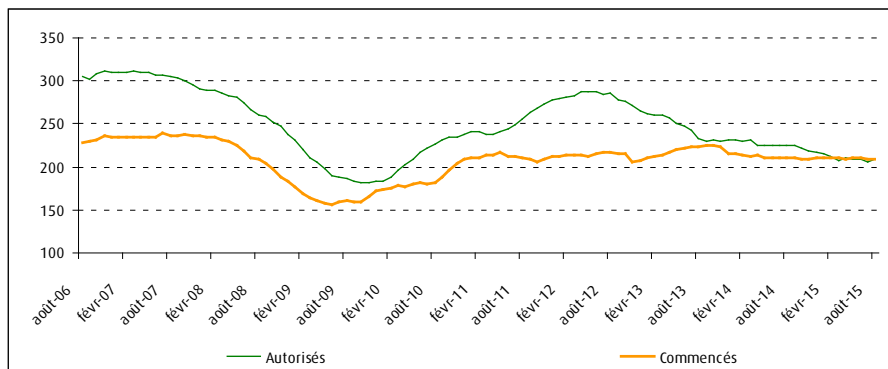
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements individuels autorisés baisse de 4,0 % par rapport au cumul des douze mois précédents : - 3,9 % pour les individuels purs, - 4,4 % pour les individuels groupés.

Le nombre de logements individuels mis en chantier diminue de 8,6 % : - 6,4 % pour les individuels purs, - 13,9 % pour les individuels groupés.

## Nombre de logements collectifs (y compris en résidences) cumulés sur douze mois

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements collectifs autorisés (y compris en résidences) baisse de 7,4 % par rapport au cumul des douze mois précédents : - 7,3 % pour les logements collectifs, - 8,1 % pour les logements en résidences.

Les mises en chantier de logements collectifs (y compris en résidences) diminuent de 1,0 %. L'évolution est contrastée : - 1,6 % pour les logements collectifs, + 4,0 % pour les logements en résidences.

## Nombre de logements par région (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (2)
<b>France entière</b>	<b>361 900</b>	<b>153 400</b>	<b>-6,0</b>	<b>345 100</b>	<b>136 400</b>	<b>-4,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>347 600</b>	<b>145 800</b>	<b>-5,3</b>	<b>330 700</b>	<b>130 300</b>	<b>-4,3</b>
Alsace	11 600	3 900	-12,8	11 300	3 300	10,4
Aquitaine	26 900	13 000	3,9	25 000	11 400	-0,8
Auvergne	5 600	3 400	-2,9	5 200	3 200	-5,3
Basse-Normandie	7 100	3 800	4,1	5 500	3 300	-16,0
Bourgogne	4 800	2 700	-14,4	4 900	2 400	-7,5
Bretagne	18 500	10 600	0,4	19 100	10 200	-4,7
Centre-Val de Loire	10 300	6 000	-6,1	9 900	5 600	-5,1
Champagne-Ardenne	3 700	2 400	-19,8	4 400	2 200	-1,6
Corse	3 200	1 600	-8,6	3 100	1 400	-14,8
Franche-Comté	4 500	2 900	-7,3	4 200	2 600	-3,7
Haute-Normandie	8 500	4 600	-1,3	7 800	4 100	-12,6
Île-de-France	61 300	10 000	-5,1	56 200	7 700	-6,0
Languedoc-Roussillon	19 900	9 700	-7,7	19 700	8 700	0,6
Limousin	2 000	1 600	-19,8	1 700	1 400	-27,2
Lorraine	7 600	4 300	-14,8	7 600	3 600	-3,7
Midi-Pyrénées	19 400	9 400	-12,9	19 600	9 100	0,4
Nord-Pas-de-Calais	15 800	6 800	2,6	16 600	6 500	7,5
Pays de la Loire	22 500	11 900	2,0	22 000	10 800	0,4
Picardie	6 600	3 700	-2,6	6 600	3 400	5,6
Poitou-Charente	8 400	5 500	-8,4	7 700	5 100	-15,7
Provence-Alpes-Côte d'azur	35 500	11 300	5,9	28 500	9 000	-16,6
Rhône-Alpes	43 700	16 800	-15,5	44 200	15 200	-1,5
<b>Drom (2)</b>	<b>14 200</b>	<b>7 700</b>	<b>-20,4</b>	<b>14 400</b>	<b>6 100</b>	<b>-0,7</b>

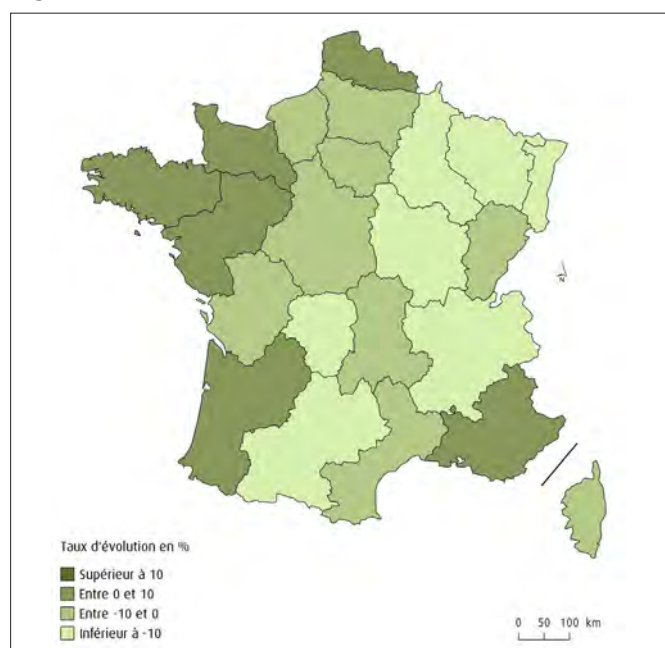
(1) Ensemble des logements : douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris.

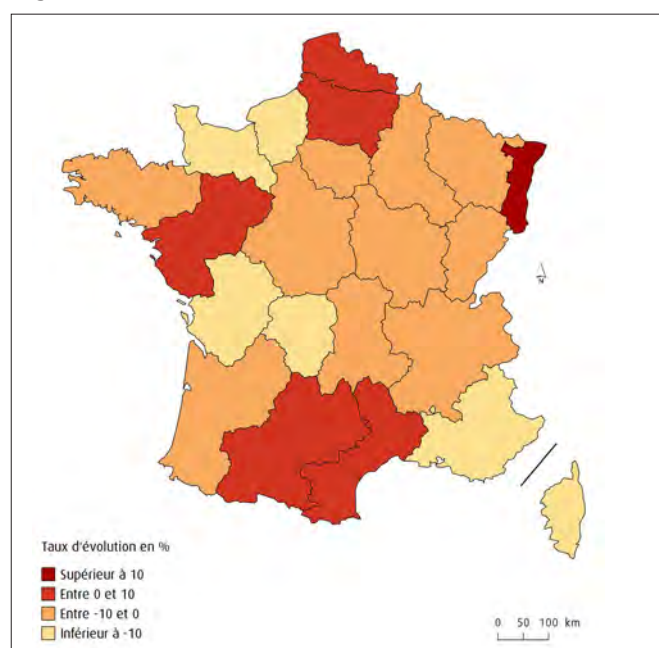
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

## Évolution de logements par région métropolitaine (variation des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)

### Logements autorisés



### Logements commencés



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

## Mesure des révisions du nombre de logements autorisés et commencés par rapport à la précédente publication

Données brutes

	Cumul sur trois mois				Cumul sur douze mois			
	Mai 2015 à juillet 2015				Août 2014 à juillet 2015			
	Nombre de logements		Évolution en % (1)		Nombre de logements		Évolution en % (2)	
<b>Autorisés</b>	96 700	(+2 800)	-4,9	(+2,1)	358 300	(+4 500)	-7,1	(+0,8)
<b>Commencés</b>	88 300	(+2 200)	-3,6	(+2,7)	345 600	(+3 200)	-4,3	(+1,2)

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

Note : les valeurs entre parenthèses indiquent les révisions par rapport aux résultats publiés le mois précédent.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

### Part de l'information collectée dans les estimations à fin août 2015

En %

Taux de couverture	Août 2015	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
<b>Autorisés</b>	72,7	88,2	95,1
<b>Commencés</b>	30,1	49,7	66,7

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2015

### Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SOeS.

Le taux d'annulation estime la proportion de logements autorisés dont les permis sont annulés (par décision administrative ou à l'initiative du pétitionnaire). Le stock de logements restant à mettre en chantier correspond à l'estimation du nombre de logements autorisés net d'annulations dont le chantier n'a pas commencé. Les moyennes de longue période sont établies sur dix ans (120 derniers mois disponibles).

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

#### Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Les séries de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOeS : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr) rubrique Logement – Construction / Construction / Logements / Résultats / L'essentiel en chiffres



## Chiffres & statistiques

**Commissariat général  
au développement  
durable**

Service  
de l'observation  
et des statistiques  
Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex  
Mel : diffusion.soes.cgdd  
@developpement-  
durable.gouv.fr

**Directeur  
de la publication**  
Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2015

 **Rachida LAGHOUATI**